

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL  
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE  
SEANCE DU LUNDI 04 MAI 2026**

**Délibération n° :**

DL12/2026

**Objet :**

Fixation du nombre de  
Vice-Présidents du SIOM  
de la Vallée de  
Chevreuse

**DATE DE  
CONVOCATION**

Le 23/04/2026

EN EXERCICE : 42  
PRESENTS : 41  
VOTANTS : 42

L'an deux mille vingt-six,

Le lundi 04 mai 2026,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. AFONSO Joseph (titulaire - CPS)
- M. ALI-BELHADJ Zaïme (titulaire - CPS)
- Mme ARNOULD Laure (titulaire - CCHVC)
- M. BERVEILLER Daniel (titulaire - CPS)
- M. BOULLAND Daniel (titulaire - CPS)
- Mme BOULLANGER Michèle (suppléante - CPS)
- M. CHARRON Etienne (titulaire - CPS)
- M. CHERCHALI Sandra (titulaire - CPS)
- M. CORDIER Gilles (titulaire - CPS)
- Mme DALI Sara (titulaire - CPS)
- M. DELAIRE Jérôme (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS (titulaire - CPS)
- M. FAUBEAU Alain (titulaire - CPS)
- M. FELIHO Florentin (titulaire - CPS)
- M. FOURGEAUD Serge (titulaire - CPS)
- Mme GAULHET Marianne (titulaire - CPS)
- Mme GELOT Sandrine (suppléante - CPS)
- M. GILBERT Michel (suppléant - CPS)
- M. GLEIZE Bernard (titulaire - CPS)
- M. GOUMAND Aurélien (titulaire - CPS)
- M. HENRIOT Frédéric (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC Anne (titulaire - CCHVC)
- M. JACOBI Eric (suppléant - CPS)
- Mme JAUBERT Sarah (titulaire - CPS)
- M. JOUHANNET Olivier (suppléant - CPS)
- M. KAROUI Karim (titulaire - CPS)
- M. LECLERC Christian (titulaire - CPS)
- M. MANY François (titulaire - CPS)
- M. MASURE Frédéric (titulaire - CPS)
- Mme MAUVEZIN Noëlle (titulaire - CPS)
- M. MIDOL-MONNET Alexis (titulaire - CPS)
- M. NOFERI Grégory (titulaire - CPS)
- Mme OSTYN Valérie (titulaire - CPS)
- Mme PLUMAIL Nathalie (titulaire - CPS)
- M. POMPEIGNE Jérôme (titulaire - CCHVC)
- M. PRIVE Denis (titulaire - CPS)
- Mme SELVEZ Cyrielle (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VANDEWEGHE Ludwig (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)

**Avaient donné pouvoir :**

M. BAVOIL Daniel (titulaire - CCHVC) à Mme HERY LE PALLEC (titulaire CCHVC)

**Absents excusés :** M. GARSUAULT Philippe (titulaire - CPS) ; Mme GASNIER Marie-Anne (titulaire - CPS) ; Mme LECORGNE Laure (titulaire - CPS) ; Mme LEMONNIER Sandrine (titulaire - CPS) ; M. XAVIER Bernard (titulaire - CPS).

**Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.**

**Monsieur Michel GILBERT est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**

**Délibération n°DL12/2026**  
**Fixation du nombre de Vice-Présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse**

**Le comité syndical,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-10,

**Vu** l'arrêté inter préfectoral inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

**Vu** les statuts du SIOM annexés à l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016,

**Vu** la note de présentation,

**Considérant** la nécessité pour le comité syndical de fixer le nombre de vice-présidents avant de pouvoir procéder à leur élection,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Décide** de fixer à douze le nombre de Vice-présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Fait à Villejust,  
Pour extrait conforme

**Le Président**

**Jean-François VIGIER**

Pièce transmise en Préfecture le :  
Affichée le :

## COMITE SYNDICAL DU LUNDI 04 MAI 2026

### ADMINISTRATION GENERALE

### FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS DU SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

#### Note de présentation

Aux termes de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bureau est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

L'article 1<sup>er</sup> des statuts du SIOM de la Vallée de Chevreuse annexés à l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse », mentionne les collectivités adhérentes du SIOM.

L'article 5 relatif à la composition du comité, indique que le calcul du nombre de sièges est de deux sièges par commune composant le SIOM pour chaque intercommunalité adhérente, soit 21 communes à ce jour. Le Comité syndical est donc constitué de 42 membres titulaires et 42 membres suppléants.

En application de l'article L5211-10 du CGCT,

Le nombre de vice-présidents est déterminé par le comité syndical, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur (soit 9 Vice-Présidents au SIOM) de l'effectif total du comité syndical (42 sièges), ni qu'il puisse excéder 15 vice-présidents.

Cependant, le comité peut, **à la majorité des deux tiers** (28), fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas de cet article, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et dans la limite de quinze vice-présidents.

**Le nombre maximal de vice-présidents du SIOM est donc de 12.**

Il est indiqué que si le nombre de vice-présidents est supérieur à 9, en revanche l'enveloppe maximale des indemnités est toujours calculée sur la base d'un Président et de 9 vice-présidents.

Il est demandé au Comité de fixer le nombre de vice-présidents.

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

**Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse**

**Utilisateur : Bruneau**

### Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL12_2026
Date de la décision:	2026-05-04 00:00:00+02
Objet:	Fixation du nombre de Vice-Présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	5.2
Identifiant unique:	091-200062321-20260504-DL12_2026-DE

### Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20260504-DL12_2026-DE-1-1_0.xml	text/xml	1019
nom original: DL 12 2026 Note Fixation du nbre VP 2026.pdf	application/pdf	80420
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20260504-DL12_2026-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	80420
nom original: dl 12 2026.pdf	application/pdf	255533
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20260504-DL12_2026-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	255533

### Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	5 mai 2026 à 15h56min17s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 mai 2026 à 16h00min11s	l'enveloppe 1357977 est valide et passe en attente de transmission
Transmis	5 mai 2026 à 16h05min47s	
Acquittement reçu	5 mai 2026 à 16h12min44s	Reçu par le miat le 2026-05-05

